

### "Lex evangelica lex libertatis est": la reception de la notion de liberte religieuse chez Tocqueville et ses contemporains

Tătaru-Cazaban, Miruna-Irina

Veröffentlichungsversion / Published Version

Zeitschriftenartikel / journal article

#### Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Tătaru-Cazaban, M.-I. (2005). "Lex evangelica lex libertatis est": la reception de la notion de liberte religieuse chez Tocqueville et ses contemporains. *Studia Politica: Romanian Political Science Review*, 5(4), 865-877. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-56306-3>

#### Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer CC BY-NC-ND Lizenz (Namensnennung-Nicht-kommerziell-Keine Bearbeitung) zur Verfügung gestellt. Nähere Auskünfte zu den CC-Lizenzen finden Sie hier:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/1.0/deed.de>

#### Terms of use:

This document is made available under a CC BY-NC-ND Licence (Attribution-Non Comercial-NoDerivatives). For more Information see:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/1.0>

# «Lex evangelica lex libertatis est»\*

## La réception de la notion de liberté religieuse chez Tocqueville et ses contemporains

MIRUNA TĂTARU-CAZABAN

L'intérêt qu'a suscité dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle l'oeuvre d'Alexis de Tocqueville ne pouvait pas ignorer d'aborder les aspects religieux que celle-ci impliquait. C'est ainsi que de nombreuses études portant notamment sur le thème de la religion chez Tocqueville sont parues à partir des années '80, dont les méthodes d'investigation relèvent soit de la philosophie politique, soit de la sociologie ou bien de l'analyse historique<sup>1</sup>.

En ce qui nous concerne, la visée de notre étude sera la recherche de l'attitude que les ouvrages de l'auteur politique français ont provoquée chez ses contemporains. Parmi ceux-ci, nous avons choisi trois figures dont l'intérêt pour le champ religieux ne laisse pas de doute (le comte Molé, Henri Lacordaire et François Guizot), en ajoutant ensuite la réception de l'oeuvre de Tocqueville chez le comte de Montalembert, le fameux défenseur de la liberté catholique.

Peut-être une des voies de rendre hommage à un grand auteur, qu'il soit un écrivain politique, un écrivain tout court ou les deux à la fois, comme c'est le cas de Tocqueville, serait celle de voir la manière dont il était apprécié à l'époque même où il vivait, après la consécration que lui ont valu ses oeuvres, ou peu de temps après sa mort. Afin de dégager la conception de l'auteur de *l'Ancien Régime et la Révolution* sur la liberté religieuse, nous avons choisi quatre textes qui sont tous liés à des discours prononcés à l'entrée dans l'Académie française. Il s'agit du discours que Tocqueville a prononcé à sa réception à l'Académie française le 21 avril 1842, de la réponse du comte Molé, alors le directeur de l'Académie, du discours de réception de Lacordaire à l'Académie (tenu le 24 janvier 1861) qui allait siéger à la place laissée vacante par la mort de Tocqueville et de la réponse que lui donna François Guizot, le directeur de l'Académie à ce moment-là.

Si les discours de Molé, de Lacordaire et de Guizot nous présentent un Tocqueville épris de la liberté religieuse dont il a fait la vertu cardinalice de sa pensée politique, le texte même de Tocqueville, sans être du tout autoréférentiel<sup>2</sup>, pourrait être compté parmi les pages illustres de l'auteur français.

---

\* Nous empruntons cette expression aux textes médiévaux de Guillaume d'Occam.

<sup>1</sup> Sans avoir aucune prétention d'exhaustivité bibliographique, nous citerons les suivants livres et études qui traitent du thème de la religion chez Tocqueville: Pierre GIBERT, «L'idée de religion et de son avenir dans l'oeuvre de Tocqueville», *Recherches de science religieuse*, vol. 83, no. 1, 1995, pp. 11-41; Doris S. GOLDSTEIN, *Trial of Faith. Religion and Politics in Tocqueville's Thought*, Elsevier, New York, 1975; Françoise MÉLONIO, «La religion selon Tocqueville. Ordre moral ou esprit de liberté?», *Études*, t. 360, janvier 1984, pp. 73-88; IDEM, *Tocqueville et les Français*, Aubier, Paris, 1993; Jean-Claude LAMBERTI, *Tocqueville et les deux Démocraties*, PUF, Paris, 1983; André JARDIN, *Alexis de Tocqueville, 1805-1859*, Hachette, Paris, 1984.

<sup>2</sup> Voilà les termes dans lesquels parle Tocqueville dans le premier paragraphe de son texte: «J'ai considéré qu'il y avait quelque chose de plus modeste encore que de parler modestement

En refusant de parler de soi-même à son entrée à l'Académie française, Tocqueville se propose de rendre un hommage à son prédécesseur, M. le comte de Cessac. Mais le portrait qu'il lui trace est en même temps le portrait de toute une époque, le XVIII<sup>e</sup> siècle du comte de Cessac<sup>1</sup>.

Pour Tocqueville, le propre du XVIII<sup>e</sup> siècle c'est d'avoir été une époque où avait fleuri la passion pour la réforme et le goût de l'action publique audacieuse. Les gens, en dépit de la diversité de leurs caractères, semblent avoir été mus par une confiance extraordinaire en eux-mêmes car c'est toujours à l'intérieur d'eux-mêmes qu'ils cherchaient la vérité. Bien que les mœurs ne fussent pas très flexibles, un «esprit jeune»<sup>2</sup> mettait en mouvement le vieux corps de la société.

Mais la description que Tocqueville fait des mécanismes sociaux du XVIII<sup>e</sup> siècle allie l'admiration à la lucidité la plus exempte de conciliations. Les croyances d'une société qui se propose de découvrir la vérité ultime par ses forces seules relèvent tout d'abord de l'orgueil et d'une pensée imbue d'illusions quant aux capacités de la nature humaine. Si l'aspiration à l'idéal qui pousse le XVIII<sup>e</sup> siècle vers toutes ses actions majeures semble avoir gagné le soutien de Tocqueville, il lui reprochera le trop de confiance qu'elle met en soi et l'égoïsme qui, en ce cas-là, fait suite à l'orgueil dont elle couronne toutes ses initiatives. L'orgueil est, pour Tocqueville, la cause qui a fait le XVIII<sup>e</sup> siècle juger ses propres actions parfois plus sévèrement que ne le feraient ses successeurs.

### *Philosophie et révolution*

Comme pour tout esprit libéral, pour Tocqueville, ce sont les idées qui mettent en mouvement les mécanismes sociaux. Mais finalement toute philosophie se sent trahie par la révolution à laquelle elle a donné naissance. Chaque révolution réussit à mécontenter ceux qui l'ont souhaitée et notamment ceux qui assistent à ses derniers élans. Mais, selon Tocqueville, les gens semblent toujours surpris par le fait que les idées constituées en philosophies arrivent à produire des révolutions. Se montrer surpris par cela signifie, pour l'auteur de la *Démocratie en Amérique* ne pas comprendre une des lois fondamentales de l'action de Dieu dans l'histoire qui consiste à saisir l'étroite liaison existante entre les grands mouvements intellectuels et les grands mouvements politiques<sup>3</sup>.

Qui est-ce qui appelle une grande révolution ou plutôt qu'elle est sa manière d'agir? La réponse à cette question prend comme exemple «la grande révolution sociale de '89» qui s'attaqua au «principe vital de l'ancienne monarchie»<sup>4</sup>. Bien que souhaitée par beaucoup, la Révolution de 1789 a plutôt provoqué la désunion des esprits que leur entente.

---

de soi-même, c'est de n'en point parler du tout» (Xavier de LA FOURNIÈRE, *Alexis de Tocqueville*, Librairie Académique Perrin, Paris, 1982, p. 317).

<sup>1</sup> Voilà ce qu'affirmait Tocqueville sur le XVIII<sup>e</sup> siècle dans son ouvrage *De la démocratie en Amérique*: «La méthode philosophique du XVIII<sup>e</sup> siècle n'est donc pas seulement française, mais démocratique, ce qui explique pourquoi elle a été si facilement admise dans toute l'Europe, dont elle a tant contribué à changer la face» (Alexis de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, t. II, La Pléiade, Gallimard, Paris, 1992, p. 516).

<sup>2</sup> Xavier de LA FOURNIÈRE, *Alexis de Tocqueville*, cit., p. 318.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 319.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 320.

En ce moment, le discours de Tocqueville présente les façons dont la Révolution s'est emparée de la société à partir des types de comportements qu'elle a engendrés. L'attention se tourne de nouveau vers le comte de Cessac, un homme qui avait fait de sa carrière militaire un des buts principaux de sa vie et qui avait même écrit les articles à caractère militaire de l'Encyclopédie.

On doit préciser premièrement que, selon Tocqueville, la Révolution a donné naissance à deux types de comportement chez ceux qui ont eux-mêmes oeuvré à sa production. Le comte de Cessac a continué d'être parmi les adeptes de la Révolution après 1789, comme il l'avait été avant. Le portrait que lui fait Tocqueville une fois que Cessac entra dans l'Assemblée législative, en 1791, et dont il deviendrait ensuite le président, nous fait comprendre les rapports qu'établit l'auteur de *l'Ancien Régime* entre les types de comportement humain et le succès que les individus peuvent apporter à la Révolution. En d'autres mots, pour Tocqueville, la faveur dont jouit chez le comte de Cessac la Révolution est due au fait qu'il n'était pas par sa nature un tempérament révolutionnaire. Ceux qui mettent en pratique le mieux leurs idées ne sont pas ceux qui ignorent totalement les points de vue différents de celui de leur propre parti. «Presque tous les partis périssent par l'exagération et l'abus du principe même qui fait leur force»<sup>1</sup>. Le succès de Cessac s'explique par le fait qu'il était un homme qui aurait pu honorer les monarchies absolues, bien que la Providence ait mis son destin sous des auspices plutôt républicains.

La personne du comte de Cessac, avec son tempérament si peu enclin à la révolution, donne l'occasion à Tocqueville à digresser de nouveau sur les deux catégories de serviteurs dont s'entourent le plus souvent les souverains absolus: il s'agit de ceux qui, tout en se proposant d'exécuter les ordres de leur maître, arrivent toujours à les corrompre et qui exposent toujours à de graves dangers la personne du maître, et ceux qui, comme Cessac, savent toujours allier dans leur obéissance la «vigueur intellectuelle» à la «grandeur morale»<sup>2</sup>. Mais, selon Tocqueville, leur idéalisme tend des pièges à leur bonne volonté et à leur fidélité. C'est ainsi qu'ils s'imaginent que la grandeur du prince mène sans faille à la grandeur de l'État, que la «pleine puissance»<sup>3</sup> du souverain garantit le bonheur des sujets ou que leur propre modèle de serviteurs ordonnés et obéissants puisse être calqué au niveau de tout le pays.

Tocqueville n'hésite pas à regretter la tentative échouée des esprits comme celui de Cessac d'arrêter la passion révolutionnaire en fin de compte dévastatrice. Dans ce contexte Napoléon invoqué par Molé, le seul à lui faire un éloge sans réserves, apparaît comme celui qui, à un moment où la commande et l'obéissance ont tout perdu de leur poids sait placer «dans ses mains tous les fragments dispersés du pouvoir»<sup>4</sup>. Pour Tocqueville donc, le mérite de Napoléon se réduit à la capacité de découvrir les facilités que lui offrait la situation de la société, où les anciennes lois étaient complètement tombées en désuétude, ce qui pouvait légitimer très vite les nouvelles, où les âmes avaient perdu toute leur force et où «la passion des conquêtes»<sup>5</sup> avait réuni les esprits.

S'il fallait résumer la position du XVIII<sup>e</sup> siècle face à la naissance et à l'imposition de l'esprit de liberté dans la société, on dirait que, selon Tocqueville,

---

<sup>1</sup> *Ibidem*.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 321.

<sup>4</sup> *Ibidem*.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 322.

sa contribution, sans être du tout négligeable, a oeuvré aussi dans le sens opposé, en permettant en même temps la croissance du pouvoir absolu.

### *La mise à l'épreuve de la liberté*

Quant à la nouvelle philosophie qui régnait déjà dans les esprits avant la Révolution et que celle-ci a ensuite consacrée, son influence sur les destin de la liberté a au moins deux aspects: d'un côté, la nouvelle philosophie est, selon Tocqueville, plus propice à rendre les gens indépendants, tandis que de l'autre côté, elle a rendu les individus plus isolés en n'étant plus capable de laisser naître l'opinion publique.

La recherche même de la vérité par ses propres forces, telle que le XVIII<sup>e</sup> siècle l'a encouragée, est loin d'avoir des effets seulement bénéfiques, car elle entraîne inévitablement le doute. Son action au plan spirituel a des conséquences très graves car le doute, tout en stimulant la quête des jouissances matérielles, s'oppose en fait à la liberté.

Bien que la Révolution française ait rendu la domination d'un seul groupe d'individus plus difficile, elle n'a pas facilité l'installation de la liberté:

«La révolution française avait, en effet, détruit tout ce qui restait des castes et des classes; elle avait aboli les privilèges de toute espèce, dissous les associations particulières, divisé les biens, répandu les connaissances, et composé la nation de citoyens plus semblables par leur fortune et par leurs lumières que cela ne s'était encore vu dans le monde»<sup>1</sup>.

Ce qui désormais empêche la liberté, c'est le manque d'opinions stables dans les groupes et l'absence d'intérêts opposés. Tocqueville souligne l'importance des partis «dans le sein du peuple»<sup>2</sup>, car le gouvernement, qui n'est autre chose que le parti détenteur du pouvoir, peut difficilement se former là où les intérêts n'arrivent plus à constituer des oppositions plus ou moins stables, plus ou moins permanentes<sup>3</sup>. S'il considère que la tyrannie d'une classe est «la pire de toutes les tyrannies»<sup>4</sup>, Tocqueville est loin d'ignorer le péril de l'incapacité de gouverner.

### *La chose publique à l'âge moderne*

Ayant rendu la contrainte plus digne d'être haïe par les individus, la Révolution française a brisé ou plutôt n'a pas eu la base pour créer des liens durables entre les gens, si nécessaires pour le triomphe de la liberté. En affirmant cela, Tocqueville va développer les considérations déjà présentées par Benjamin Constant dans son discours de 1819 sur «La liberté des Anciens comparée à celle des Modernes». Ce que les deux auteurs français constatent, c'est l'absence chez les gens du

<sup>1</sup> *Ibidem*.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 323.

<sup>3</sup> «Les gens qui vivent dans les temps d'aristocratie sont donc naturellement portés à prendre pour guide de leurs opinions la raison supérieure d'un homme ou d'une classe, tandis qu'ils sont peu disposés à reconnaître l'infailibilité de la masse. Le contraire arrive dans les siècles d'égalité...» (*De la démocratie en Amérique*, cit., t. II, pp. 520-521).

<sup>4</sup> Xavier de LA FOURNIÈRE, *Alexis de Tocqueville*, cit., p. 322.

XIX<sup>e</sup> siècle du goût de se consacrer entièrement aux affaires du gouvernement. Pour la plupart des esprits, la tentation de s'occuper de sa propre fortune est plus grande que celle de se fixer comme but unique la participation au gouvernement, bien que celle-ci soit tenue toutefois par beaucoup d'individus en forte estime. Si Tocqueville affirme que «l'idée de la centralisation et celle de la souveraineté du peuple étaient nées le même jour»<sup>1</sup>, cela ne lui paraît pas du tout rassurant pour le sort de la liberté. Essayer alors de parler au nom du peuple, comme Napoléon l'a fait, peut abolir la liberté et mener à l'installation d'une servitude apparemment plus soucieuse du sens public, mais qui enclenche un conflit tout aussi acharné entre les idées et les mœurs, entre la tendance de chacun vers l'individualisme et celle du corps social d'abolir tout repère particulier et toute valeur individuelle.

### *L'héritage ambigu de la Révolution en matière de liberté*

«Du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la révolution, comme d'une source commune, étaient sortis deux fleuves: le premier conduisait les hommes aux institutions libres, tandis que le second les menait au pouvoir absolu»<sup>2</sup>. Celui à qui profitera cet état des choses fut Napoléon, sous le régime duquel toute espérance en matière de liberté avait été bannie. Pour Tocqueville, la grandeur manquait complètement à Napoléon, ce qui a fait de lui et de son Empire un moment surprenant de l'histoire, mais rien de plus. Étant dépourvu de vertu, Napoléon a gâché la grandeur, bien qu'il fût un homme du XIX<sup>e</sup> siècle qui «avait à agir sur une nation presque aussi dépourvue de loi, de coutumes et de mœurs fixes, que si elle n'eût fait que de naître»<sup>3</sup>. C'est cette redoutable unité du système créé par Napoléon qui a fait de son régime un grand adversaire de la liberté. Au moins dans les régimes peu favorables à la liberté, la multiplicité des lois et des fractions politiques réussit à assurer d'habitude une marge d'indépendance dont l'Empire ne jouissait pas.

Selon Tocqueville, la liberté devient de plus en plus nécessaire à l'âge moderne car le despotisme et l'absolutisme sont encore plus insupportables là où l'indépendance, le manque de respect et le scepticisme ont miné le tissu social et la croyance. Qui plus est, pour Tocqueville, – et le processus a été entamé au XVIII<sup>e</sup> siècle – «la diffusion des lumières et la division des biens avaient rendu chacun de nous indépendant et isolé de tous les autres»<sup>4</sup>. Pour l'auteur de *L'Ancien Régime et la Révolution*, la liberté est la toile de fond sur laquelle viennent ensuite s'ajouter la grandeur qui doit régir les âmes humaines et la prospérité, car la grandeur et la prospérité à elles seules ne justifient pas le sacrifice de la liberté.

Au cadre de l'Empire, le comte de Cessac devenu «successivement directeur de l'École polytechnique, conseiller d'État, et enfin ministre de l'administration de la guerre, dans un temps où la guerre semblait être tout à la fois et le moyen et la fin du gouvernement»<sup>5</sup>, semble le personnage le plus propice, par sa modération et

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 324.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 325.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 326.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 327.

sa maîtrise de soi, à servir un tel régime. Tout en admirant les esprits comme celui de Cessac aux qualités duquel la foi, qu'il a toujours eue, vient s'approfondir au fur et à mesure du temps, Tocqueville se rend compte que l'avènement de la modernité a entraîné un esprit d'indépendance plus accentué qui ne saurait accroître la liberté sans le courage et l'intelligence. Et Tocqueville d'ajouter que la liberté ne survit pas là où l'honnêteté manque.

À la fin de son discours de réception à l'Académie française, Tocqueville retourne aux notions de grandeur et d'honneur qui constituent, selon lui, les assises de la liberté dans une société:

«Nous tenons dans nos mains non seulement notre propre honneur, mais encore celui de nos pères. Notre seule grandeur achèvera de les rendre grands aux yeux de l'histoire. Ils ont répondu de nous devant l'avenir; et de nos vices et de nos vertus dépend la place qu'ils doivent enfin garder dans l'esprit des hommes»<sup>1</sup>.

### *Tocqueville, l'homme et l'écrivain*

Le discours du comte Molé, alors le directeur de l'Académie française, semble dès la première vue comporter deux parties, dont la première, consacrée à un portrait de Napoléon, est une réponse au discours de Tocqueville et à ses propos sur les méfaits du despotisme, tandis que la seconde fait l'éloge de l'auteur de *La Démocratie en Amérique*.

Pour Molé, Napoléon, qui savait unir son intelligence à son talent militaire illustré tout d'abord par «sa conduite en Italie»<sup>2</sup> qui lui a valu un grand succès, est celui qui a su contenir les destructions commencées par le XVIII<sup>e</sup> siècle. Bien plus, selon l'aveu qu'il fait à Molé, Napoléon se rendait lui-même compte du fait qu'il avait réussi à introduire l'obéissance et la soumission à une époque où leur destin désespérait leurs partisans:

«Après moi, la révolution, ou plutôt les idées qui l'ont faite, reprendront leur cours. Ce sera comme un livre dont on ôtera le *signet* en recommençant la lecture à la page où on l'avait laissée»<sup>3</sup>.

Molé partage avec Napoléon cette perspective qui fait de la période de l'Empire un *intermezzo*, fût-il un *intermezzo* despotique, entre deux manifestations de la dissolution qu'entraîne l'âge moderne. D'ailleurs, le directeur de l'Académie française voit dans le despotisme un remède au manque d'obéissance et non pas le but de Napoléon à qui la gloire seule et le statut de la France dans le monde emportaient. S'il reproche quelque chose à Napoléon, c'est qu'il «lui a manqué de savoir placer la limite du possible, et de croire que la vérité et la justice ne sont le meilleur moyen de gouverner les hommes que parce qu'elles sont la justice et la vérité»<sup>4</sup>. Pourtant, Molé n'épargne pas Napoléon à toute influence de la part du XVIII<sup>e</sup> siècle qui l'avait vu naître, et cette influence consiste dans la foi qu'il avait

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 329.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 331.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 332.

<sup>4</sup> *Ibidem*.

dans l'esprit. Molé justifie le régime plus qu'austère que Napoléon impose à la liberté par le fait qu'il « redoutait par dessus tout l'empire du grand nombre »<sup>1</sup>. En d'autres mots, le despotisme restauré par Napoléon est, pour Molé, une réponse donnée à la violence, à la barbarie et à la dissolution apportées par le XVIII<sup>e</sup> siècle.

C'est après cette courte description de Napoléon que Molé entame le portrait de celui qui avait été élu comme nouveau membre de l'Académie française. Chez Napoléon, la force et l'habileté sont les qualités qui justifient le désir de domination, tandis que pour Molé, chaque époque de l'histoire de la civilisation a une cause qui paraît la maîtriser. Après comme avant l'Empire, c'est la cause de la liberté qui s'empare des « esprits élevés, des cœurs généreux »<sup>2</sup>.

C'est dans ce contexte que paraît le premier volume (1835) de la *Démocratie en Amérique*, livre qui a joui d'un accueil très favorable grâce à l'équilibre des considérations que l'auteur y exprime et à l'amour de la vérité:

« Lorsque le livre de la *Démocratie* parut, tous les partis hésitèrent sur l'accueil qu'ils devaient lui faire; ils y cherchaient des armes, et ils y trouvaient des méditations si calmes, si hautes, un amour si sincère et si désintéressé de la vérité, que d'une voix unanime, ils lui accordèrent un estime, lui reconnurent une autorité que les ouvrages contemporains obtiennent rarement »<sup>3</sup>.

Quant à Molé même, ce qui l'a impressionné dans ce livre c'est sa construction très systématique et l'introduction dont il souligne l'excellence. Molé fonde toute son interprétation de la *Démocratie en Amérique* sur le concept d'égalité des conditions, qui semble à juste titre avoir frappé le plus les contemporains de Tocqueville. Pour celui-ci, cette égalité des conditions que l'Amérique a déjà mise en application représente un fait providentiel auquel le développement de la civilisation a toujours oeuvré, un but auquel mènent et la religion et les lois. Tout en présentant cette vision de Tocqueville sur l'égalité des conditions, le comte Molé ne s'abstient pas à la critiquer parce que cette perspective lui semble trop restreinte pour réduire à elle seule le destin humain. Lorsqu'il parle d'égalité des conditions et pour qu'elle ne soit pas identifiée avec le nivellement, Tocqueville a en vue l'égalité devant la loi. Pour Molé, la démarche de Tocqueville, comparée à celle de Montesquieu, semble bien plus large car Tocqueville traite de l'Amérique d'une manière différente par rapport à celle dont l'auteur de *l'Esprit des lois* avait traité de la Rome. La position de l'Amérique dans le monde est expliquée à partir non seulement de son régime, de son développement, de ce qu'on peut lui prévoir ou des causes qui un jour pourraient mener à son déclin; elle est vue en outre comme celle qui a su devancer l'Europe et lui montrer le sens du parcours qu'elle doit faire.

Mais une question importante se soulève toutefois dans l'esprit de Molé et elle concerne la possibilité ou l'impossibilité d'imiter l'exemple américain. Pour Tocqueville, le modèle américain ne pourra pas fonctionner en dépit du tempérament et des conditions de civilisation des peuples qui vont l'adopter. La preuve de cette conviction de Tocqueville nous est offerte, selon Molé, par le X<sup>e</sup> chapitre du III<sup>e</sup> volume de la *Démocratie en Amérique*, chapitre qui est consacré à la façon dont les Américains cultivent les sciences et les arts.

<sup>1</sup> *Ibidem*.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 334.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 335.



À la fin de son discours, Molé rend de nouveau hommage au style de Tocqueville pour qui la vérité est bien plus importante que le succès. Le style de Tocqueville, comparé, par exemple, à celui de Montesquieu, semble moins recherché, plus simple et plus direct, ce qui rend un grand service au sujet qui arrive à être privilégié par rapport à la manière d'écrire. Le souffle moral des écrits de Tocqueville, qui provient de la haute estime qu'il accorde à la vérité, fait qu'il soit apprécié même par ceux qui devraient le prendre pour un adversaire. S'il arrive à créer une école fondée par l'estime qu'il a pour la vérité et si cette école groupe des gens ayant des sensibilités politiques fort différentes, c'est que Tocqueville n'oublie jamais de laisser sa démarche intellectuelle être guidée par la vertu et la grandeur.

*«C'était une âme à qui la destruction pesait»<sup>1</sup>*

Pour Lacordaire, qui reprend lui aussi l'idée du succès dont a joui Tocqueville dès son vivant, l'auteur de *L'Ancien Régime et la Révolution* n'a jamais commis les fautes qui étaient le propre de son époque. Libéral du type de libéralisme qu'a vu naître le XVIII<sup>e</sup> siècle, Tocqueville est décrit comme un esprit indépendant, dont on ne peut attribuer la renommée à aucun parti. Tout en partageant avec le libéralisme du XVIII<sup>e</sup> siècle l'estime pour la liberté, il se sépare quant au rôle qu'il attribue à la religion. Toute construction sociale doit, selon Tocqueville, reposer sur un fondement religieux et ne pas éloigner les hommes de Dieu.

En ce qui concerne la bourgeoisie, Tocqueville n'admettait pas complètement la position libérale qui exagérait à son avis son destin. Le peuple était – nous précise Lacordaire – tout aussi important pour lui, car il savait respecter strictement les préceptes de l'Évangile à l'égard des devoirs qu'on a envers ses semblables et notamment le désir de les servir.

Dans son discours, Lacordaire soulève lui aussi la question du modèle américain et de la possibilité de le reprendre pour les pays européens. Pour lui, Tocqueville à qui la pratique politique ne manquait pas, car en 1848 il avait été élu à l'Assemblée constituante, l'Amérique ne suscite pas une admiration sans réserves. Tocqueville croit à la variabilité des formes de gouvernement et au caractère parfois spécifique à chaque peuple des lois, en dehors de ce qui constitue le propre du genre humain. Mais cela ne l'empêchait pas du tout de lutter pour l'égalité devant la loi en laquelle il voyait comme l'application de l'égalité que Dieu a voulu instituer parmi les hommes. Ce qui distingue, selon lui, parmi beaucoup d'autres choses, les Américains des Européens, c'est le fait qu'en Amérique l'égalité a comme le statut d'une vertu héréditaire, tandis qu'en Europe elle produit encore trop de passions.

Pour Lacordaire, ce qui suscite encore l'admiration de Tocqueville pour l'Amérique, c'est le fait que les citoyens de ce pays n'abandonnent pas la liberté, bien qu'il valorise cette liberté sous tous ses aspects: civils, politiques et religieux.

Pour ce qui est de la démocratie, Tocqueville, à l'avis de Lacordaire, s'inquiète toujours pour son destin en Europe car bien que naissante, elle engendre déjà sa corruption sous la forme de la démagogie. Dès le premier volume de la *Démocratie en Amérique*, Tocqueville est conscient de la crise que traverse en France la liberté, menacée par l'excès de l'esprit d'égalité. Il se rend compte en même temps de la

---

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 340.

nécessité d'expliquer les transformations imposées par la modernité par les méthodes d'une science politique nouvelle «découverte dans les institutions, l'histoire et les moeurs du premier peuple qu'eût vécu sous une parfaite démocratie»<sup>1</sup>.

L'admiration de Tocqueville pour les Américains est gagnée par les respect qu'ils ont pour la loi, par le penchant naturel à accorder à la religion la place qui lui est due dans une société et par le fait qu'ils voient dans la liberté civile une assise pour la liberté politique. Voilà dans les termes de Lacordaire les rapports qui existent entre Américains et Européens au sujet de la foi: «L'Américain a eu des pères qui portaient la foi jusqu'à l'intolérance; il a oublié leur intolérance et n'a gardé que leur foi. Le démocrate européen a eu des pères qui n'avaient point de foi, mais qui prêchaient la tolérance; il a oublié leur tolérance et ne s'est souvenu que de leur incrédulité»<sup>2</sup>.

Ce qui suscite le plus grand intérêt de Lacordaire dans *La démocratie en Amérique* de Tocqueville c'est cette comparaison entre les Américains et les Européens, et la possibilité d'arriver à un équilibre entre la liberté et l'égalité qui soit une garantie que la démocratie n'aboutira pas au despotisme. La comparaison du destin de la démocratie des deux côtés de l'Atlantique arrive à des conclusions particulièrement sombres:

«Si enfin, Messieurs, nous comparons les résultats, la démocratie américaine a fondé un grand peuple, religieux, puissant, respecté, libre enfin, quoique non pas sans épreuves et sans périls; la démocratie européenne a brisé les nœuds du présent avec le passé, [...] édifié ça et là une liberté précaire, [...] et, maîtresse incontestable de l'avenir, elle nous prépare, si elle n'est enfin instruite et réglée, l'épouvantable alternative d'une démocratie sans fond et d'un despotisme sans frein»<sup>3</sup>.

Douze années de carrière politique (1839-1851) et les changements sociaux et politiques auxquels Tocqueville a été témoin durant sa vie à partir de la chute de la monarchie parlementaire et l'avènement de la république et jusqu'aux débats sur la liberté de l'enseignement et la restauration de la papauté vont le déterminer d'écrire un autre livre pour expliquer les déceptions de ses contemporains: *L'Ancien Régime et la Révolution*. Mais ce qui unit, selon Lacordaire, ce dernier ouvrage de Tocqueville aux autres livres et notamment à la *Démocratie en Amérique*<sup>4</sup>, c'est la même estime pour la liberté, la même préoccupation pour son destin et la même incapacité d'accepter ses échecs.

«*Que la foi soit libre, que la liberté soit pieuse*»<sup>5</sup>

En tant que directeur de l'Académie française, François Guizot tient un discours à la réception de Lacordaire où il souligne la nécessité de conjuguer la foi religieuse et la liberté politique, d'un côté, avec la démocratie, de l'autre. En déplo-

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 345.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 347.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 348.

<sup>4</sup> L'affirmation de Lacordaire est proche de l'avis d'un des exégètes contemporains de Tocqueville: «Un lien de continuité sur les concepts mêmes de démocratie et de liberté est aisément perceptible entre les deux oeuvres majeures de Tocqueville, qui empêche, aujourd'hui surtout, de les séparer l'une de l'autre» (Pierre GIBERT, «L'idée de religion...», cit., p. 14).

<sup>5</sup> Xavier de LA FOURNIÈRE, *Alexis de Tocqueville*, cit., p. 366.

rant la mort de Tocqueville et en prenant toutes les précautions requises lorsqu'il s'agit de faire l'éloge d'un contemporain tel Lacordaire, Guizot accentue le portrait du célèbre dominicain en tant qu'homme de son siècle et attire en même temps l'attention sur l'importance d'unir le principe de la liberté au respect des lois. Lacordaire, pour Guizot, n'est pas seulement un esprit épris de liberté, mais un spirituel qui a su mettre en pratique les préceptes du Christ et montrer par ses actions et sa vie «le sublime caractère de l'Évangile de juger sévèrement et d'aimer tendrement l'humanité»<sup>1</sup>. Après avoir passé en revue les différents moments importants de la participation à la vie politique de Lacordaire tels le travail en tant que rédacteur du journal *L'Avenir* ou sa présence à l'Assemblée constituante après la Révolution de Février, Guizot fait valoir les services que Lacordaire a rendus à la démocratie, en étant favorable à ses développements américains et en montrant toutefois ses manquements et ses méfaits européens.

Dans son discours, Guizot n'hésite pas à ajouter sa propre vision sur la démocratie. Selon lui, dans cette seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle où il écrit, la démocratie cache des iniquités et des dangers issus du fait qu'elle se prend pour la société même. Elle veut transformer les droits qu'elle fait valoir dans les seuls droits qui doivent exister afin de s'assurer ainsi une domination incontestée, tandis que la survie d'une société est garantie, aux yeux de Guizot, uniquement là où les droits dans leur diversité concourent à sa durée et à son honneur. La démocratie arrive à favoriser la tyrannie, l'anarchie et à empêcher le progrès là où elle ne tient pas compte des structures des États ou des formes de gouvernement.

Au-delà de sa valeur intrinsèque, cette description critique de la démocratie a dans le texte de Guizot aussi le rôle d'introduire l'hommage que le directeur de l'Académie française rend à Tocqueville dont le discours souligne d'emblée la justesse de ses remarques sur la démocratie. S'il accepte la démocratie, Tocqueville le fait à la fois avec la sympathie et l'inquiétude propres à un esprit si indépendant que le sien.

Mais la visée fondamentale du texte de Guizot est centrée sur la manière dont Tocqueville a regardé la possibilité d'implanter l'expérience démocratique proprement américaine dans le sol des peuples européens. En fin observateur de l'expérience américaine, Tocqueville ne concluait pas des similitudes des développements qu'il y avait d'un côté et de l'autre de l'Atlantique à un destin calqué par l'Europe sur un modèle américain. «C'est le caractère original et excellent de son ouvrage de n'être ni un plaidoyer en faveur de la démocratie, ni un réquisitoire contre elle, ni une tentative d'importation indiscrète»<sup>2</sup>. En d'autres mots, Guizot voit dans Tocqueville un chercheur des faits sociaux qui est conscient des périls que cache une société qui est «plus grande déjà qu'éprouvée»<sup>3</sup>.

L'enthousiasme et les réserves que Tocqueville a exprimés au sujet de la démocratie lui ont valu une réception très favorable de la part tant de ceux qui manifestaient leurs espérances démocratiques que de ceux qui craignaient son avènement. Guizot n'oublie pas de mentionner l'estime dont l'œuvre de Tocqueville jouit tant chez les torys que chez les whigs, auprès des républicains américains et auprès des radicaux anglais, de la part de Royer-Collard et du comte Molé. Ce succès de la *Démocratie en Amérique* peut être considéré en dernière instance comme redevable à son «admirable et grave sincérité»<sup>4</sup> et à sa passion pour la vérité dont

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 361.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 364.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

<sup>4</sup> *Ibidem*.

parlait le comte Molé dans son discours pour la réception de Tocqueville à l'Académie française.

Le thème de la possibilité d'adapter le modèle américain aux sociétés européennes et notamment à celle française provoque la réflexion de François Guizot sur le statut particulier de la France dont les chances d'allier la foi à la liberté politique ne vont ni dans le sens d'un retour à l'Ancien Régime, ni dans celui d'une imposition du modèle américain.

Si le discours de Guizot semble s'accorder pleinement à l'esprit des considérations de Tocqueville sur la démocratie, cela ne doit pas nous cacher la situation délicate du directeur de l'Académie française de juger l'œuvre de celui qui fut durant toute sa vie dans le camp opposé en matière de perspectives politiques. En bon libéral, Guizot explique cette opposition de vues entre lui-même et Tocqueville par leurs formations intellectuelles fort différentes.

Prononcé vingt ans après le discours de Molé, celui de Guizot a l'avantage de pouvoir apprécier l'œuvre de Tocqueville aussi en fonction de son livre sur *L'Ancien Régime et la Révolution*, «la dernière et, à mon sens, la plus belle oeuvre, bien qu'inachevée, de ce grand et intègre esprit qui n'a déployé nulle part, à un si haut degré, les qualités de sa nature éclairée par l'expérience de sa vie»<sup>1</sup>. En sincère admirateur de cet ouvrage de 1856, Guizot l'aurait souhaité écrit au début de la carrière de Tocqueville, ce qui aurait pu changer les rapports politiques que les deux ont entretenus. En fait, *L'Ancien Régime et la Révolution* n'est autre chose qu'un plaidoyer très convaincant en faveur de la liberté politique.

### *Religion et démocratie chez Montalembert*

Parmi les textes fondateurs du libéralisme catholique, les deux discours tenus en 1863 devant un public belge par Charles de Montalembert et qui ont formé ensuite le livre *L'Église libre dans l'État libre*<sup>2</sup> mettent en exergue avec une sagacité spéciale le destin qui s'ouvre au christianisme, et en particulier au catholicisme, aux temps de la liberté. Parmi ces deux discours, nous avons considéré que c'est le premier – celui où Montalembert cite d'ailleurs Tocqueville – qui rend le mieux compte des rapports qu'un esprit à la fois catholique et libéral voit s'établir entre la démocratie, la liberté et la religion.

Étant absolument certain sur la possible alliance entre le catholicisme et la liberté, Montalembert reste un critique assez sévère à l'égard de certains aspects de la démocratie dont il illustre l'ambivalence. S'il n'éprouve pas toutes les tentations de la démocratie, Montalembert est le contraire d'un absolutiste. Ce qui le tient à l'écart de la démocratie ce sont les aspects qui l'avoisinent au despotisme en même temps que son caractère révolutionnaire. Pour mettre en évidence les méfaits du despotisme, il se plaît à citer Guizot qui dans son *Histoire de la civilisation en France* le décrit dans des couleurs très sombres<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 367.

<sup>2</sup> Charles de MONTALEMBERT, *L'Église libre dans l'État libre. Discours prononcés au Congrès catholique de Malines, extraits du Journal de Bruxelles des 25 et 26 août 1863*, Ch. Douniol/Didier et Cie., Paris, 1864.

<sup>3</sup> «Les bienfaits du despotisme sont courts, et il empoisonne les sources mêmes qu'il ouvre. Il ne possède, pour ainsi dire, qu'un mérite d'exception, une vertu de circonstance, et, dès que

Si la démocratie comporte elle-même des côtés qui sont à l'avis de Montalembert plutôt négatives, elle a reçu en outre de la monarchie un héritage dont les composantes sont difficiles à changer. On trouve dans ce legs la passion insatiable pour le bien-être, la prise à la légère de l'honneur, la servilité au lieu de l'humilité qu'enseignait le christianisme, la pullulation des écrivains que le même Guizot aurait considéré comme des «malfaiteurs intellectuels»<sup>1</sup>.

Toute critique faite par Montalembert dans ce texte à la démocratie porte sur cette démocratie même qui conduit par son esprit antichrétien et antilibéral au despotisme. Par cela même, ce type de démocratie méconnaît le fait que la sauvegarde de la société se trouve, selon Montalembert, du côté de la pratique du christianisme dans sa forme catholique. La vraie démocratie, celle libérale et chrétienne à la fois, ne doit rien emprunter à la bourgeoisie voltairienne quant à ses perspectives sur la religion.

La démocratie doit appeler l'esprit chrétien car si la religion a besoin de liberté, la liberté sans laquelle la démocratie mènerait au despotisme a grand besoin de la religion. Et Montalembert n'oublie pas de citer une des phrases fameuses de Tocqueville: «Plus l'homme s'accorde de liberté sur la terre, plus il doit s'enchaîner du côté du ciel. S'il n'a pas de foi, il faut qu'il serve, et s'il est libre, qu'il croie»<sup>2</sup>.

Mais ces propos sur les rapports qu'entretiennent la religion et la liberté entraînent chez Montalembert une réflexion sur les révolutions et en l'occurrence sur la Révolution française. Toutes les révolutions victorieuses sont devenues conscientes tôt ou tard qu'elles doivent savoir s'allier la religion pour qu'elles arrivent aux buts qu'elles se sont proposées. «Le crime des auteurs de la révolution française, crime impardonnable devant Dieu comme devant les hommes, c'est d'avoir méprisé, outragé et persécuté la religion de la France»<sup>3</sup>.

À la démocratie moderne seule la religion peut apprendre ce qu'est un bon citoyen. Pour Montalembert, qui invoque ici les considérations de François Guizot, le bon citoyen est celui qui sait toujours «respecter et supporter la liberté d'autrui» et «se servir de sa propre liberté»<sup>4</sup>. Seule la religion chrétienne revêtant sa forme catholique a su contenir les actions de Napoléon et s'opposer à lui par le courage que lui donne le souvenir des martyrs. Pour que l'esprit libéral moderne l'emporte sur les tendances de ce type de démocratie hostile à la liberté, il faut qu'il soit fondé sur l'effort moral et la responsabilité individuelle de chaque citoyen en qui doivent régner les quatre vertus fondamentales chrétiennes: la prudence, la justice, la tempérance et la force, dont la vraie démocratie ne peut se priver.

Ce plaidoyer en faveur de l'alliance de la démocratie libérale à la religion et notamment au catholicisme vise aussi ceux qui, parmi les fidèles de l'Église de Rome, craignent l'avènement de la société moderne<sup>5</sup>, en croyant qu'elle est par

---

son heure est passée, tous les vices de sa nature éclatent et pèsent sur la société» (Charles de MONTALEMBERT, *L'Église...*, cit., p. 34).

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 47.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 55. Dans l'édition de l'ouvrage *De la démocratie en Amérique* que nous utilisons, ce fragment se trouve à la p. 532 du second volume.

<sup>3</sup> Charles de MONTALEMBERT, *L'Église...* cit., p. 56.

<sup>4</sup> *Ibidem*, pp. 57-58.

<sup>5</sup> Tocqueville lui aussi s'exprime dans des termes très similaires quant au rapport qu'entretiennent les démocraties avec la religion: «Croire que les sociétés démocratiques sont naturellement hostiles à la religion est commettre une grande erreur: rien dans le christianisme, ni même dans le catholicisme, n'est absolument contraire à l'esprit de ces sociétés, et plus de choses y sont très favorables» (*L'Ancien Régime et la Révolution*, in *Oeuvres complètes*, Gallimard, Paris, 1952, t. II, pp. 84-85).

principe hostile à la religion: «Tout condamner dans la société moderne parce qu'elle est démocratique c'est s'abandonner à une aberration aussi puérile que de tout admirer dans la société ancienne, parce qu'elle était aristocratique ou monarchique»<sup>1</sup>. Le catholicisme a, pour Montalembert, les mêmes ennemis que la démocratie libérale, qui sont la centralisation et la démagogie<sup>2</sup>. «Toutes les extensions de la liberté politique et civile seront favorables à l'Église, et toutes les restrictions tourneront contre elle»<sup>3</sup>. Si la démocratie libérale et le catholicisme doivent s'engager dans un même combat pour la liberté, cela signifie en même temps que dans cette lutte chacun met l'accent sur des valeurs qui se complètent réciproquement.

Vers la fin de ce premier discours de *L'Église libre dans l'État libre*, Montalembert analyse devant un public belge dont il apprécie beaucoup la Constitution, la question du suffrage universel. N'étant pas entièrement gagné à cette cause, Montalembert se rend toutefois compte du fait que son introduction fera de lui une «conquête irréversible»<sup>4</sup>. Ce qui l'intéressera c'est «la possibilité de concilier la pratique du suffrage universel avec les lumières et l'indépendance qu'exige le gouvernement représentatif chez le corps électoral»<sup>5</sup>. L'égalité devant la loi que confirme le suffrage universel n'est, selon Montalembert, pas du tout défavorable à l'Église. En fait, comme le prouve la Constitution belge qui est à l'avis de Montalembert «la plus démocratique de l'Europe»<sup>6</sup>, la vraie démocratie doit savoir défendre au moins quatre types de libertés fondamentales: la liberté de l'enseignement, la liberté d'association, la liberté de la presse et celle des cultes<sup>7</sup>.

C'est autour de ces libertés et notamment autour de la liberté religieuse que se regroupent les démarches intellectuelles des auteurs que nous avons analysé dans cette étude. Si parmi les noms invoqués il n'est pas difficile d'associer, par exemple, Lacordaire et Montalembert et de trouver la source de leur intérêt pour Tocqueville, des penseurs tels Molé et surtout Guizot peuvent nous surprendre dans leur préoccupation pour un écrivain dont ils ont contesté souvent les options politiques. Et c'est là la preuve du dialogue autour de la «loi de la liberté» que peuvent entamer les grands esprits.

<sup>1</sup> Charles de MONTALEMBERT, *L'Église...cit.*, p. 65.

<sup>2</sup> En ce qui concerne Tocqueville, celui-ci regrette l'inhabileté de ceux parmi les catholiques qui ne comprennent pas les bienfaits de la liberté. Voici la formule que trouve à ce sujet un exégète contemporain: «D'une part, il affirme une conviction: le christianisme est, de par sa nature même, ordonné à l'égalité et à la liberté; d'autre part, il éprouve un sentiment de scandale: des chrétiens s'opposent à l'avènement de l'égalité et de la liberté» (Pierre GIBERT, «L'idée de religion...cit.», p. 20). Mais voyons les termes mêmes dans lesquels parle Tocqueville dans *La démocratie en Amérique*: «Je pense qu'on a tort de regarder la religion catholique comme un ennemi naturel de la démocratie. Parmi les différentes doctrines chrétiennes, le catholicisme me paraît au contraire l'une des plus favorables à l'égalité des conditions. Chez les catholiques, la société religieuse ne se compose que de deux éléments: le prêtre et le peuple. Le prêtre s'élève seul au-dessus des fidèles: tout est égal au-dessous de lui. En matière de dogmes, le catholicisme place le même niveau sur toutes les intelligences [...]; il aime à confondre toutes les classes de la société au pied du même autel, comme elles sont confondues aux yeux de Dieu. Si le catholicisme dispose les fidèles à l'obéissance, il ne les prépare donc pas à l'inégalité. Je dirai le contraire du protestantisme qui, en général, porte les hommes bien moins vers l'égalité que vers l'indépendance» (Alexis de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, cit., t. I, p. 333).

<sup>3</sup> Charles de MONTALEMBERT, *L'Église...cit.*, p. 69.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 73.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 74.

<sup>6</sup> *Ibidem*, p. 78.

<sup>7</sup> Cf. *Ibidem*, p. 79.